

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1928)
Heft: 84

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juillet à
Décembre
1928

Bulletin Mensuel

N° 84

de la

Chambre de Commerce Suisse en France



Siège social et Secrétariat général
61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8°)

Téléphone : Élysées 54-94

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris

**Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts
de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures**

Section de Lyon
6, Qual des Brotteaux
Lyon
Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro : 2 fr. 50

Abonnement : 25 fr.

(Francs français)

Section de Marseille
et du Sud-Est
115, rue de l'Évêché, Marseille
Téléphone : 15-25

Voyages et Séjours EN SUISSE

Pour tous renseignements, s'adresser à
L'AGENCE
DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX
37, Boulevard des Capucines
PARIS (2^e)
Téléphone : Central 63-30

L'Agence des Chemins de Fer Fédéraux délivre tous les billets à destination de Suisse, les billets internationaux, les billets circulaires suisses, les abonnements généraux suisses et les billets internes suisses à plein tarif aux mêmes prix que les gares suisses et françaises.

Elle délivre gratuitement le Guide des Hôtels suisses, la Carte du Touriste et de nombreuses brochures illustrées.

Autres Agences des Chemins de Fer Fédéraux
LONDRES : 11 b. Regent Street, Waterloo Place.
VIENNE : 18, Schwarzenbergplatz.
BERLIN : 57-58, Unter den Linden.
NEW YORK : 241, Fifth Avenue.
LE CAIRE : Shepheard's Hotel.

SUISSES !

*Avant d'entreprendre un voyage,
laissez-vous conseiller par le bureau
de voyage Suisse*

United Travel Service PARIS EXCURSIONS

1, rue Auber, 1 - PARIS
(place de l'Opéra)

EXCURSIONS
en autos privées et autocars
Billets de Chemins de Fer, Bateaux, Avions

La Chambre de Commerce suisse en France

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse
en France.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. Ferdinand Dobler
MEMBRE D'HONNEUR

M. Ch. E. Guillaume, directeur du Bureau Inter-
national des Poids et mesures.

Comité de Direction

PRÉSIDENT M. J.-L. Courvoisier

VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan

M. Ferdinand Dobler M. F.-E. Hirt
M. Félix Du Pasquier M. Alois Reymond

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT M. J.-L. Courvoisier

VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan

TRÉSORIER M. Félix Du Pasquier.

M. A. Bollier	M. A. Jam
M. H. Brack	M. Robert Loppacher
M. G. Brandt	M. A.-J. Maret
M. Ch. Courvoisier-	M. E. Monvert
Berthoud	M. J. Muller
M. Ferdinand Dobler	M. J. de Pury
M. Ch. Gay	M. E. Reichenbach
M. G. Gentil	M. A. Reymond
M. H. Gunthert	M. A. Roussy
M. H. Heer	M. G.-A. Schelling
M. F.-E. Hirt	M. A. Stirlin
	M. Wolfer Sulzer

COMMISSAIRES DES COMPTES. . . M. F. Marcel.

M. Ed. de Rham

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. . . M. Maurice Trembley

SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE. M. Léon Mathez

Section de Lyon

PRÉSIDENT D'HONNEUR. M. Georges Meyer, Consul
de Suisse.

PRÉSIDENT. M. Jacques Muller

MEMBRES DU COMITÉ

M. E. Bègue	M. Barbezat
M. Blickenstorfer	M. Albert Joho
M. J.-O. Girard	M. Keller
M. Paul Gruaz	M. Wegelin

Section de Marseille et du Sud-Est

PRÉSIDENT D'HONNEUR. M. Paul Leuba, Consul de
Suisse.

PRÉSIDENT. M. Georges Angst

VICE-PRÉSIDENT. M. Henry Sigg

SECRÉTAIRE. M. Louis Bovet

TRÉSORIER. M. Henri Wesse!

MEMBRES DU COMITÉ

M. Henri Brack	M. Getaz
M. J.-C. Buhler	M. Taillens.
M. Albert Hedinger	

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8°)

BULLETIN MENSUEL

Le Numéro: 2 f. 50 (Français)

JUILLET A DÉCEMBRE 1928

Abonnement: 25 f. (Français)

NUMÉRO 84

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER

VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN

TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

L'élaboration des tarifs douaniers et le rôle des parlements

Une ingénieuse idée de M. Paul Elbel

Il y a quelques mois, M. Paul Elbel, directeur du Comité d'action Economique et douanière a publié dans la *Revue d'Economie Politique* une remarquable étude, sur le rôle du Parlement français dans l'élaboration et la discussion des tarifs douaniers (1). L'expérience de l'auteur, l'actualité de son sujet et les propositions pratiques qu'il développe auraient mérité en tout temps la sérieuse attention de tous ceux que les questions douanières intéressent à un titre quelconque. Mais cette étude a revêtu une importance très particulière du fait que M. Paul Elbel, depuis qu'il l'a publiée, a été appelé au poste de directeur des accords commerciaux au Minis-

tère du Commerce, poste jusque là occupé — on sait avec quelle maîtrise — par M. Daniel Serruys.

Il est naturel de penser que le nouveau directeur des accords commerciaux s'efforcera de faire prévaloir les idées et les méthodes qu'il a préconisées, alors qu'il était directeur du Comité d'Action Economique et douanière. Nous croyons donc qu'un grand nombre de nos électeurs tiendront à lire d'un bout à l'autre l'étude de M. Paul Elbel et nous sommes certains de les y décider en en reproduisant ici de longs extraits.

Dans un préambule de quelques pages, M. Elbel examine l'état de la réforme douanière en France tel qu'elle se présentait il y a quelques mois à peine, au moment où le Parlement français allait être appelé à se prononcer sur les accords commerciaux avec l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Italie et les Etats-Unis, après des négociations plus ou moins laborieuses.

(1) *La Réforme douanière et le Parlement*, par Paul Elbel, Directeur du Comité d'Action économique et douanière, dans la *Revue d'Economie politique* n° 2 de 1928. Cette étude a été ensuite publiée en tirage à part par la Librairie du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris (5°).